

RESOLUTIONS ADOPTED WITHOUT REFERENCE TO A COMMITTEE
RESOLUTIONS ADOPTÉES SANS RENVOI A UNE COMMISSION

183 (II). Utilization of the services of the Secretariat

Paying a tribute to the impartiality and high-mindedness shown by the Secretariat during the first two years of its activities, and taking into consideration the interests of the strictest possible budgetary economy,

The General Assembly

Draws the attention of the three Councils and their Commissions, as well as of the Commissions appointed by the Assembly itself, to the desirability of utilizing to the utmost the services of the Secretariat, and

Recommends specifically to the respective organs of the United Nations to consider carefully, before the creation of special commissions and sub-committees, whether the task to be carried out could not usefully be entrusted to the Secretariat.

*Ninety-seventh plenary meeting,
20 October 1947.*

184 (II). Place of meeting of the third regular session of the General Assembly

The General Assembly,

Considering that, under the provisions of rule 5 of the provisional rules of procedure, the General Assembly may, in accordance with a decision adopted at a previous session, or at the request of the majority of the Members, be convened at a place other than the United Nations Headquarters,

Decides that the third regular session of the General Assembly shall be held in Europe;

Requests the Secretary-General, in consultation with a committee of nine members designated by the President of the General Assembly, to choose the city where the third regular session of the General Assembly shall be held.

*Hundred and fourteenth plenary meeting,
15 November 1947.*

At the hundred and fifteenth plenary meeting of the General Assembly on 15 November 1947 the President announced the appointment of the following nine Members to serve on the Committee to choose the city where the third regular session of the General Assembly was to be held:

AUSTRALIA, BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC, ETHIOPIA, INDIA, LEBANON, NETHERLANDS, NORWAY, PANAMA, AND URUGUAY.

183 (II). Utilisation des services du Secrétariat

Rendant hommage à l'impartialité et à l'élévation d'esprit dont a fait preuve le Secrétariat au cours des deux premières années de son activité, et prenant en considération d'autre part la nécessité de réaliser les économies budgétaires les plus rigoureuses possible,

L'Assemblée générale

Attire l'attention des trois Conseils et de leurs Commissions, ainsi que des Commissions nommées par l'Assemblée elle-même, sur l'intérêt qu'il y aurait à utiliser le plus possible les services du Secrétariat, et

Recommande tout particulièrement aux divers organes de l'Organisation des Nations Unies d'examiner avec le plus grand soin, avant de créer des commissions et des sous-commissions spéciales, si la tâche à remplir ne pourrait être utilement confiée au Secrétariat.

*Quatre-vingt-dix-septième séance plénière,
le 20 octobre 1947.*

184 (II). Lieu de réunion de la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Considérant qu'aux termes de l'article 5 de son règlement intérieur provisoire, l'Assemblée générale peut, en vertu d'une décision prise au cours d'une session antérieure ou à la demande de la majorité des Membres de l'Organisation, être convoquée en un autre lieu que celui du siège de l'Organisation,

Décide que la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale se tiendra en Europe;

Charge le Secrétaire général, en consultation avec un comité de neuf membres désignés par le Président de l'Assemblée générale, de choisir la ville où se tiendra la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale.

*Cent-quatorzième séance plénière,
le 15 novembre 1947.*

Au cours de la cent-quinzième séance plénière de l'Assemblée générale tenue le 15 novembre 1947, le Président a annoncé la nomination des Membres suivants au Comité chargé de choisir la ville où se tiendra la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale:

AUSTRALIE, RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE DE BIÉLORUSSIE, ÉTHIOPIE, INDE, LIBAN, PAYS-BAS, NORVÈGE, PANAMA ET URUGUAY.